

# Aujourd'hui à Trappes-en-Yvelines

VOTRE MAGAZINE BIMESTRIEL D'INFORMATION LOCALE | [trappes.fr](http://trappes.fr)



p.12

## Trappes-en-Yvelines Ville numérique

À NOTER

**30 ANS DE LA RÉSERVE**  
naturelle de Saint-Quentin  
Du mardi 10 mai au jeudi 3 juin p.15

**VILLE EN FÊTE**  
Animations et musique  
Samedi 18 juin p.4



# SOMMAIRE



6



10



11

Communiquez et informez-vous via  
les réseaux sociaux de la ville



[twitter.com/villedetrappes](https://twitter.com/villedetrappes)



[www.facebook.com/siteofficieltrappes](https://www.facebook.com/siteofficieltrappes)

et aussi [www.trappes.fr](http://www.trappes.fr)



Magazine municipal n° 138 | Mai-Juin 2016

I, place de la République - CS 90544 - 78197 Trappes cedex  
Tél : 01 30 69 17 00 - [www.trappes.fr](http://www.trappes.fr) - Directeur de la publication :  
Guy Malandain - Directeur de la communication : Damien  
Pfister - Rédaction et photos : Maeva Deloge-  
Conception et mise en page : Agnès Prével - Imprimerie :  
Le Réveil de la Marne - Tirage : 15 500 exemplaires - Dépôt légal  
à parution - Distribution : Odessa pub.



18

**A travers la ville** | 4

Ville en fête

Convention entre polices municipale et nationale

**Retour en images** | 6

**La ville change** | 8

De nouveaux espaces pour les jeunes

Le Bâtiment d'intervention rapide de la SNCF

**Enfance et jeunesse** | 10

Journée de défense et citoyenneté à Trappes-en-Yvelines

Projets pédagogiques dans les collèges

**Dossier 12**

Trappes-en-Yvelines, ville numérique

**Environnement** | 15

Exposition pour les 30 ans de la réserve naturelle

**Sport** | 16

Ça danse au collège le Village

**Portrait** | 17

Nour el Yakinn Louiz, « l'impro dans la peau »

**Culture** | 18

230 enfants sur scène pour l'Arche de Noé

Rencontre avec le réalisateur Olivier Ducray

**Tribune libre** | 20

**Seniors** | 21

**Conseil municipal** | 22

**Infos pratiques** | 23

# Mesdames, messieurs mes chers concitoyens

Une Ville – Notre Ville,

Une ville est un élément vivant, à l'évolution permanente où se confrontent l'Humain et l'urbain. Une ville n'est jamais terminée. Elle avance avec son histoire et la préparation de son futur.



Notre Ville – Trappes-en-Yvelines – a sa propre histoire marquée par la configuration de ses secteurs urbains (ses quartiers). L'ancien Trappes avec le secteur Jaurès-Gare et Le Village, le Trappes d'après-guerre avec le secteur de la Boissière et des Merisiers, puis «la Ville Nouvelle» avec La Plaine de Neauphle. Tout cet ensemble urbain que nous voulons unifier, recoudre afin qu'il n'y ait plus d'obstacle ou de vide entre ces secteurs. C'est l'objectif de la ZAC de l'Aérostas, actuellement en chantier de deuxième tranche, pour faire un trait d'union entre les Merisiers et la Plaine de Neauphle. C'est l'un des objectifs majeurs du plateau urbain couvrant l'enfouissement de la RN10 dont nous attendons avec impatience et avec colère devant tant d'indécision, la réalisation par l'Etat depuis 1998 !

C'est enfin la raison pour laquelle nous avons voulu que la rénovation urbaine soit menée sur toute la Ville, de Clément Marot à Jean Macé.

Cela ne suffirait pas si notre volonté politique, fondée sur les valeurs de notre République et sur l'humanisme, ne s'imposait pas au plan humain.

Pour nous, il n'y a que des citoyens et des citoyennes égaux en Droits et en Devoirs. Les origines, les croyances, les choix de vie ne fondent pas la politique éducative, sociale, culturelle ou sportive de la Ville. Nous sommes convaincus, et l'Histoire le prouve tant dans le passé que dans le présent, que ceux qui veulent faire une société «à part» sur des bases idéologiques finissent par apporter l'exclusion, la discrimination... et parfois la haine et la guerre.

Vivre ensemble dans une ville, dans notre Ville, c'est partager le quotidien dans le respect mutuel, c'est considérer que le voisin est un ami, c'est avoir un regard fraternel sur ceux qui nous entourent. Mais c'est aussi, bien évidemment, respecter la loi, les règles communes, les devoirs qui s'imposent à une vie collective.

C'est pour tous ces objectifs – et il n'y a pas place ici pour tout dire – que les services publics municipaux et les partenaires de l'Etat travaillent sous l'impulsion politique de l'équipe municipale à faire de Trappes-en-Yvelines une ville qui avance à pas rapides vers toujours plus de progrès, de partage et de laïcité... pour vous et avec vous. N'oubliez jamais que la Ville vous appartient et que sans votre participation de citoyens et de citoyennes, rien ne serait possible.

*bien cordialement*

**Guy Malandain**  
Maire de Trappes-en-Yvelines

# L'orchestre national de Barbès sur scène pour Ville en Fête

**R**ythmes du Maghreb et d'Afrique subsaharienne mélangés au raï, au Chaâbi, au rock, à la musette et à la musique gnawa ... l'Orchestre National de Barbès est un joyeux mélange qui vous emportera dans le tourbillon de percussions, de saxophones et de chants de ses 12 troubadours déchaînés. Une belle affiche pour

la fête de la ville. A partir de 14 heures au stade Gravaud, vous pourrez vous amuser dans les nombreux ateliers : fabrication de cerfs-volants, photo, sport, rencontre avec Thierry Payet, artiste en résidence sur la ville, ou ateliers pour enfants comme le chamboule-tout ou la pêche à la ligne. Peut-être serez-vous assez coura-

Entre raï, Chaâbi, rock et musique gnawa, l'Orchestre National de Barbès illuminera la scène du stade Gravaud lors de la fête de la ville.

geux pour monter dans le manège de chaises volantes... Entre les démonstrations de danse et le spectacle de clown, vous pourrez profiter du restaurant inter associatif de cuisines du monde. En fin d'après-midi, des groupes de musique du monde donneront un concert, suivi du Bagad de Saint-Quentin-en-Yvelines. Après le concert de l'Orchestre National de Barbès à 21h, vous pourrez admirer la parade du cirque, et le spectacle lumineux... Un joli bouquet de fin pour clôturer une journée très animée !

**Ville en fête, samedi 18 juin de 14h à minuit au stade Gravaud.**  
**Attention en raison du plan Vigipirate renforcé, des contrôles et des palpations seront effectués à l'entrée du site.**



## COMMÉMORATION DU 71<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE 1945

**Dimanche 8 mai, rendez-vous à :**

10h15 : Monument aux Morts de la gare,

10h45 : place du 8 mai 1945,

11h15 : Monument aux Morts de 1939-1945, place Monseigneur Roméro

## EN BREF

**La Galerie Le Corbusier tourne la page.**

Ouverte en 1985, la Galerie le Corbusier a été le premier lieu d'exposition d'art contemporain de l'agglomération. L'équipement n'est plus adapté aux objectifs initiaux, la Ville a donc décidé de redéployer le projet artistique différemment dès juin 2016. La galerie ferme ses portes, mais l'Hôtel de Ville vous accueille dès lundi 6 juin avec « Les Ombres », les travaux des élèves de l'école d'arts plastiques Henri Matisse.



*Les vélos ont été réparés illico à l'atelier ressourcerie du centre socioculturel Moro, samedi 16 avril. Rendez-vous au prochain atelier réparation vélo, avec initiation pour les adultes, à l'école Langevin samedi 14 mai.*

# Une convention entre polices municipale et nationale

La Ville, la Préfecture et le procureur réaffirment leur projet de coordination



Le 17 mars, le maire de Trappes-en-Yvelines, le préfet des Yvelines et le procureur de la république de Versailles ont signé une convention partenariale de coordination. Cette convention détaille le partage et la répartition des rôles entre les forces de sécurité nationale et la police municipale sur le territoire, en réaffirmant la convention signée en 2004. Un état des lieux réalisé sur le territoire de la ville fait apparaître plusieurs priorités, parmi lesquelles la sécurité routière, la lutte contre les troubles à la tranquillité publique et la prévention de la violence dans les transports.

De gauche à droite : Serge Morvan, préfet des Yvelines, Guy Malandain, maire de Trappes-en-Yvelines et Vincent Lesclous, procureur de la république de Versailles.

## Comités de quartier

Vide-grenier des quartiers Plaine de Neauphle et Moulin de la Galette

Le dimanche 22 mai, de 9h à 17h, une centaine d'exposants vendront objets, vêtements et accessoires place de la Médiathèque, quartier Plaine de Neauphle. Inscrivez-vous pour réserver un emplacement : samedi 7 mai 2016 (11h-15h) place de la Médiathèque / mercredi 11 mai 2016 (14h-18h) Ecole Renoir / samedi 14 mai 2016 (11h-15h) place de la Médiathèque / mercredi 18 mai 2016 (14h-18h) Ecole Flaubert. 10 € les 4 mètres linéaires (en chèque ou en espèces). Les fonds récoltés lors des inscriptions seront reversés aux écoles de la ville.



### "Fête des voisins"

Venez partager un moment convivial avec vos voisins ! **Le vendredi 27 mai à 19h**, les habitants de La Boissière se retrouveront Place Haloche, et les habitants du quartier Moulin de la Galette Place Claude Debussy. Le samedi 28 juin, les habitants de Jean Macé se donnent rendez-vous pour une fête de quartier de 12h à 18h au square Jean Macé.



### PETIT-DÉJEUNER DÉBAT SUR L'ADOLESCENCE

Parents d'adolescents, les questions auxquelles vous êtes confrontés trouveront leurs réponses pendant un petit-déjeuner débat convivial.

**Samedi 4 juin de 10h à 12h à la Maison des parents**

### RENCONTRE SANTE « FORUM SANTÉ, QUESTIONS OUVERTES »

Prenez le temps de discuter santé en toute simplicité et d'aborder tous les thèmes avec le docteur Jacques Segal du Secours Populaire de Trappes-en-Yvelines, **le mardi 10 mai de 13h30 à 15h30 au centre socioculturel Annette Moro.**

## L'EURODICTÉE VOUS ENVOIE À L'EURO 2016

Participez au championnat d'orthographe le samedi 21 mai à 16h en la salle Jean-Baptiste Clément. Que vous soyez en CM1/CM2, au collège, au lycée, adulte ou en parcours linguistique, il y a une dictée pour chacun d'entre vous ! Révisez bien vos conjugaisons car les meilleurs gagneront, en plus d'une qualification pour la finale de l'Eurodictée, des places pour l'Euro 2016 et plein d'autres lots ! Places limitées, inscription : [www.trappes.fr](http://www.trappes.fr)

## DES ANIMATIONS ITINÉRANTES EN JUIN

La caravane d'animations gratuites "Au fil de ma ville" organisée par les services municipaux se déplacera du lundi 6 au vendredi 24 juin dans différents lieux de la ville pour proposer à tous sports, jeux et travaux manuels, entre 17h et 20h. Programme : [www.trappes.fr](http://www.trappes.fr)



## Des lots à gagner sur les marchés

Les mois de mai et juin réservent quelques surprises sur les marchés : différents lots seront à gagner grâce à des tickets à gratter distribués par les animateurs. Lors de la Fête internationale des Marchés du 18 au 28 mai, vous pourrez gagner au marché des Merisiers des robots de cuisine, des mixeurs plongeants, et

des sacs en toile de jute. Au marché du Centre, vous gagnerez des bons d'achat.

Samedi 11 juin, à l'occasion de l'Euro 2016, les prix raviront les fans de football ; des ballons officiels et des télévisions sont à gagner. Les prix seront remis en mairie, mercredi 22 juin.

## Gagnez des places pour France miniature !

Le parc d'attraction élancourtois France Miniature, avec ses 100 répliques de monument, fête ses 25 ans. Guy Malandain et Jean Paul Alduy, à l'époque directeurs de l'établissement public d'aménagement de Saint-Quentin, furent à l'origine de ce projet. Pour l'occasion, le parc propose des offres intéressantes : l'entrée est gratuite pour ceux qui

ont 25 ans en 2016 et les résidents de Saint-Quentin bénéficient de 25 % de réduction jusqu'au 3 juillet (Infos : [www.franceminiature.fr](http://www.franceminiature.fr)).

Vous pouvez également gagner des places en vous inscrivant au **concours organisé par la ville de Trappes-en-Yvelines avant le 31 mai**. Remplissez le formulaire d'ins-



cription sur [www.trappes.fr](http://www.trappes.fr) ou en mairie. Les cinq gagnants recevront chacun 2 entrées.



**Samedi 19 mars** : les scientifiques musiciens de l'INRA Ile-de-France et du Synchrotron Versailles se joignent aux élèves de l'École de musique et de danse lors du concert Art et Sciences.



**Mercredi 13 avril** : près de 400 personnes profitent du Forum jobs d'été pour déposer des candidatures ou participer à des ateliers, à la Périssphère.



**Samedi 19 mars** : recueillement lors de la commémoration du 19 mars 1962, sur la place du même nom.



**Jeudi 17 mars** : les œuvres du peintre Gilles Guias et celles créés par les élèves de la ville sont présentées lors du vernissage de l'exposition « Les choses importantes », à la galerie Le Corbusier.



Tulipes, giroflées, pensées, pâquerettes et myosotis : les fleurs bisannuelles fleurissent la ville.

**Samedi 2 avril** : plus de 400 personnes participent au Fest Noz à La Merise. La soirée organisée par l'association Seiz Avel est marquée par la haute qualité des groupes qui se sont produits sur scène.





# De nouveaux espaces pour les jeunes Trappistes

## Les jardins de l'hôtel de ville, une nouvelle aire de jeux

Les plus jeunes Trappistes pourront profiter d'une nouvelle aire de jeux, aux pieds de l'hôtel de ville. Deux cent mètres carrés ont été aménagés avec un sol souple encadré de pelouse et d'arbustes. Des jeux pour grands et petits vous y attendent (cf : 1 sur plan).

## City-stade et boulodrome à La Boissière

La place Haloche change de visage : l'accès a été restructuré et deux espaces distincts créés. Un nouveau city stade se déploie le long de l'avenue de La Boissière, entouré d'un filet pare-ballon de 4 m de hauteur.

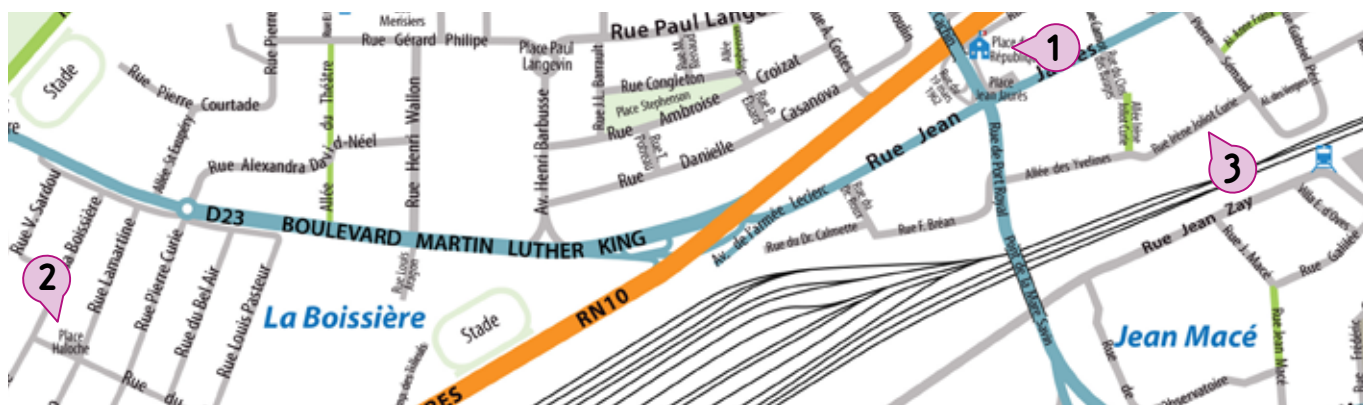
La moitié de la place est désormais occupée par un boulodrome qui comprend trois pistes cloisonnées et un terrain plus grand pour se retrouver sous les arbres. (cf : 2 sur plan)



Avec une nouvelle aire de jeu, un city-stade et un boulodrome dans le quartier de la Boissière, la Ville continue d'aménager des espaces pour accueillir toute la famille.

## City-stade les Yvelines

D'ici la fin de l'année 2016, un nouveau city-stade verra le jour rue Irène Joliot-Curie, à la place du parking. Il s'ajoutera aux 10 déjà existants. (cf : 3 sur plan). Retrouvez la carte interactive sur [www.trappes.fr](http://www.trappes.fr), rubrique Culture, sport et loisirs > Faire du sport.







## Le bâtiment d'intervention rapide de la SCNF inauguré

Un équipement à la pointe de la technologie a ouvert ses portes le long de la nationale 10, au cœur du technicentre Rive Gauche. Le bâtiment d'intervention rapide abrite une fosse qui permet à 8 techniciens, dont 3 Trappistes, de remplacer les essieux d'une rame sans avoir à en séparer les voitures, dans de meilleures conditions de travail. « Il fallait immobiliser une rame un ou deux jours, on peut désormais remplacer des essieux en 2 heures », explique Bertrand Gosselin, directeur régional Paris rives gauche et RER C à la SNCF. Cette configuration, à la manière d'un « stand de formule 1 », permet d'intervenir en toiture, grâce à un portique, et sous caisse.

A l'arrivée, ce sont davantage de trains disponibles pour les usagers, moins de problèmes techniques et de retards. Le BIR gère les trains de la ligne C du RER (150 rames), les lignes N et U du Transilien et le TER Paris-Le Mans.

### UN NOUVEAU PRIMEUR RUE JEAN JAURÈS

Ouvert mi-mars, les Jardins des Yvelines proposent fruits et légumes du monde, olives, fruits secs, et boissons.

Caroline vous accueille du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h30, et le samedi et dimanche de 9h à 19h30.



Rue Jean Zay, Adoma a lancé la construction d'une résidence sociale de 130 places dont la livraison est prévue en septembre 2017.



## Le point de vue de ...



Thomas Urdy, adjoint au Maire, délégué à l'Urbanisme, l'Environnement et à la Qualité de vie.

Après la première phase de rénovation urbaine, la Ville est entrée dans une nouvelle ère dans l'amélioration de son cadre de vie : passage au « zéro phyto » (désherbage entièrement biologique) ou création de nouvelles aires de jeux pour enfants et jeunes (jardins, city-stades). Cela passe aussi par le lancement d'études importantes autour d'un schéma paysager sur l'ensemble de la Ville : réfection du parc de la Plaine de Neauphle, ou encore par la programmation de nouveaux travaux sur la RD 912 afin de se rapprocher de notre patrimoine environnemental, l'Île de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines, avec la création de voies piétonnes, de pistes cyclables et d'un nouveau rond-point d'entrée de Ville pour la ZAC de l'Aérostat. Ce nouveau quartier sera une jonction urbaine moderne avec à terme la création de 850 logements.

Cet urbanisme réfléchi tient compte des besoins en restructuration des équipements vieillissants sur l'ensemble de la Ville et s'attachera à créer de nouvelles infrastructures associatives, scolaires et culturelles, tout en accompagnant la dynamique économique par l'installation de nouveaux commerces de proximité.



# Une journée pour découvrir la citoyenneté

L'hôtel de ville a accueilli 49 jeunes de Trappes-en-Yvelines, Montigny-le-Bretonneux et Guyancourt pour leur Journée défense et citoyenneté le 24 mars dernier.

**F**reiner à temps pour éviter un camion ou un animal sauvage sur la route : plus facile à dire qu'à faire ! Les jeunes venus passer leur Journée défense et citoyenneté à Trappes-en-Yvelines le 24 mars l'ont bien compris en testant leurs réflexes sur simulateur. Leur journée était axée sur le thème de la sécurité routière, thème important puisque les accidents de la route sont la première cause de mortalité chez les 18-25 ans. Le Centre du service national de Versailles organise plusieurs journées dans des communes qui en font la demande, volonté exprimée par la Ville lors du ravivage de

la flamme en novembre à l'Arc de Triomphe. Pour le Chef du centre, « cette journée remplit deux fonctions : une mission d'information sur la politique de défense et la citoyenneté, et de cohésion sociale avec la détection de jeunes en difficulté grâce au test de Français ». Le Commandant de réserve Fabien anime un module sur les missions des réservistes et leur engagement « pour les jeunes, c'est la dernière rencontre organisée autour de la défense et de la citoyenneté. Le but, c'est qu'ils s'informent ». Pour Adrien, 16 ans, qui vient d'arriver à Trappes-en-Yvelines, c'est tout l'intérêt de la journée. Et même si Camille, de Montigny-le-Bretonneux, a touché les plots en portant les lunettes d'alcoolémie, elle aussi apprécie d'échanger directement avec des militaires !

## RECENSEMENT ET JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Pour rappel, tout Français entre 16 ans et 16 ans et trois mois doit se faire recenser auprès de sa mairie. Cela entraîne son inscription d'office sur les listes électorales à ses 18 ans et sa convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC), obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics (bac, permis de conduire).

Téléchargez l'application JDC



## LE CONCOURS DES MENUS



a eu lieu en mars dernier. Le 11 mars, l'un des deux gagnants de l'école Flaubert était Sachem, avec un yaourt à la barbe à papa, déjà servi par la cuisine municipale et qui avait plu à tous ses amis... Le dernier concours de la saison aura lieu du 13 au 17 juin.

# Des projets pédagogiques et ludiques aux collèges le Village et Courbet

Deux projets montrent le dynamisme et les ressources des collégiens de la ville, ainsi que de leur équipe enseignante.

## Un robot pour sortir du labyrinthe

Walid, 14 ans, étudie avec attention le labyrinthe affiché sur son ordinateur. Le robot qu'il construit devra le traverser. Sa classe de troisième au collège Courbet participe au challenge SqyRob entre plusieurs collèges de l'agglomération. Avant la compétition le 26 mai à Elancourt, il reste beaucoup de travail : moteurs et roues doivent être fixés sur le châssis, le pare-chocs dessiné puis fabriqué avec l'imprimante 3D et le programme paramétré. « Les élèves de 3<sup>e</sup> suivent un projet pluri-technique », explique M. Jeanmougin, le professeur de technologie, « ils abordent la mé-

canique, la programmation, la robotique et apprennent à travailler ensemble ».

## A quinze ans, ils créent leur entreprise

Au collège le Village, une quinzaine d'élèves de troisième a créé une graine d'entreprise. Guidés par M<sup>me</sup> Sanchez, leur professeur, et Michel Garcia et Virginie Galinie du Club Face Saint-Quentin-en-Yvelines, les jeunes vendent un chargeur solaire pour téléphone. Ils se répartissent en plusieurs équipes : marketing, management, vente, et bien sûr, un PDG. Vingt appareils ont été vendus ou réservés dès la première vente auprès des professeurs et des parents d'élèves. Avec l'argent récolté, ils financeront une sortie culturelle. « Ce qu'on a préféré, ce sont les visites en entreprise ! » s'exclame Wissem, tandis que M<sup>me</sup> Sanchez explique que ce projet leur a appris à « négocier plutôt que sanctionner dès qu'un obstacle survient... ».



## L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE, UN TEMPS DE DÉCOUVERTES

A la fin de l'année, les enfants participent ou assistent à un spectacle préparé lors d'activités découvertes lors du temps périscolaire. A l'élémentaire Wallon, on s'essaie à la danse indienne, à la structure socio-éducative « La Fée qui court », on construit une fresque en origami. Merveille anime l'atelier marionnettes des maternelles à l'école Cocteau : « Les enfants apprennent à s'écouter en utilisant des marionnettes, cela favorise l'imagination ». Sport, théâtre, musique, anglais, lecture, activités manuelles ou technologie... il y en a pour tous les goûts.





LE NUMÉRIQUE DANS LA VILLE

# Trappes-en-Yvelines, ville numérique

Le 18 février dernier, la Ville recevait 2 @ au label Ville Internet. Cette récompense certifie la qualité de son implication dans le domaine du numérique et des nouvelles technologies. Que ce soit pour améliorer l'éducation, les services publics numériques ou réduire la fracture numérique, ces initiatives bénéficient à tous.

et toutes les autres classes à la rentrée 2017. Les écoles sont câblées et chaque classe aura sa prise internet.

📍 Développement de la robotique et de l'encodage avec l'achat d'abeilles BeeBot pour les maternelles et soutien du challenge robotique du Lycée des 7 mares.

📍 Les ateliers robotique pour enfants organisés par la Cyber-base initient les plus jeunes à la programmation et à la mécanique.

📍 Les collégiens et lycéens inscrits à l'aide aux devoirs dans les 3 espaces jeunes de Trappes-en-Yvelines peuvent accéder à un ordinateur sous la supervision d'un animateur.

📍 Depuis 2009, les jeunes récompensés lors de la Soirée des réussites reçoivent une tablette numérique.

📍 Une classe mobile circulera en primaire à la rentrée 2016.

## Education

📍 L'École numérique est développée dans le cadre du Projet Educatif de Territoire, en partenariat avec l'Éducation nationale. Les 15 écoles élémentaires disposent d'une salle informatique de 15 postes et 1 salle équipée d'un tableau numérique interactif. Les 22 écoles maternelles sont équipées de 5 postes informatiques et d'un tableau numérique interactif.

📍 Toutes les salles de classe seront équipées de vidéoprojecteurs interactifs. Les CM2 sont déjà équipés, les CMI le seront à la rentrée 2016



# Réduire la fracture numérique

La Cyber-base, située à la Périssphère, rue Gabriel Péri, propose à tous les Trappistes des ateliers d'initiation à l'informatique, des activités numériques, des ateliers thématiques, et un accès à la salle d'ordinateurs en libre-service.

Testés lors des vacances de printemps, les ateliers « démarches administratives » proposés par la Cyber-base accompagnent les usagers dans leurs démarches en ligne.

Le Bureau information jeunesse, situé à la Périssphère, organise des actions en lien avec l'informatique pour les jeunes demandeurs d'emploi ou en recherche de stage, tels que les ateliers de rédactions de CV lors du Forum Job d'été.

Le Cap emploi, 1 avenue Carnot, dispose d'une salle informatique et propose des ateliers pour accompagner les adultes dans leur recherche d'emploi : maîtrise d'outils informatiques, recherche d'emploi sur internet, mise en page de CV... Infos : 01 30 16 17 60

Pour accompagner les particuliers dans leurs démarches administratives en ligne, le Point Service aux Particuliers (P.S.P.), 6 rue Koprivnice, propose un accompagnement en rendez-vous et installera prochainement plusieurs ordinateurs en accès libre. Infos : 01 30 51 87 27.

## Service public

La Ville a choisi de développer une version responsive design de son site internet dès 2011 : il s'adapte automatiquement aux écrans de smartphones ou tablettes.

Présence sur les réseaux sociaux depuis 5 ans avec une page Facebook et un profil Twitter. Trappes-en-Yvelines est d'ailleurs la 3<sup>e</sup> ville des Yvelines la plus active sur Twitter\*.

Le Portail familles, lancé en 2011, permet aux familles de réaliser en ligne les inscriptions et les paiements des activités liées à l'enfance (accueil périscolaire, cantine...).

L'adhésion au procédé COMEDEC (Communication électronique des données de l'état civil) simplifie la demande de passeport : les personnes nées à Trappes-en-Yvelines n'ont plus à fournir d'acte de naissance si la demande est réalisée dans une ville adhérente au procédé.

Six panneaux électroniques seront installés courant 2016 à travers la ville pour diffuser l'information municipale.

D'ici à la fin de l'année 2016, les quelques 7500 factures produites par la mairie chaque année seront entièrement dématérialisées.

Une salle informatique est dédiée à la formation des agents municipaux.

Le processus de dématérialisation des démarches est lancé, notamment avec la création du dossier unique pour les inscriptions aux activités municipales, des formulaires interactifs ou des questionnaires en ligne.



\* source : [www.etterritoire.fr](http://www.etterritoire.fr), du 13 avril 2016.

## Le point de vue de ...



Philippe Guérout, adjoint au Maire délégué à la Culture, aux Fêtes, aux Cérémonies et au Numérique

Le numérique s'est imposé dans nos vies. Que ce soit par l'acquisition d'ordinateurs, de smartphones et leurs « applis » ; que ce soit par les grandes révolutions d'internet, par l'accès aux offres culturelles, aux services publics, au recrutement même... Une ville comme Trappes-en-Yvelines dont la moitié de la population a moins de 30 ans doit donc tout faire contre la « fracture numérique ».

Les technologies numériques peuvent promouvoir l'insertion sociale et professionnelle des individus. Il faut faire du numérique une chance pour les jeunes. Donnez-leur une tablette et vous verrez cette intuition à naviguer sans problème sur la toile. Mais il faut viser tous les publics, le portail famille avec l'inscription en ligne aux activités municipales ou encore l'aide aux « démarches administratives en ligne » proposés par la Cyberbase pour l'accompagnement des usagers en est une belle illustration.

Il est nécessaire que les collectivités locales, les acteurs de l'éducation nationale ainsi que les parents travaillent au service de cette cause de première importance. C'est ce à quoi nous tâcherons de répondre dès la rentrée prochaine dans le développement de notre programme « l'école du numérique »

## CONNAISSEZ-VOUS LA CYBER-BASE ?

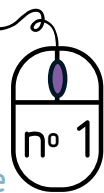
La Cyber-base, c'est : 2 agents et 1 responsable, 7 ateliers, 1 conférence hebdomadaire, 1 imprimante 3D, 24 ordinateurs, 1 studio de musique assistée par ordinateur, pour tous publics à partir de 11 ans. Les prochaines conférences nouvelles technologies, le samedi de 10h à 12h : les appareils photos numériques (14/05), les smartphones (21/05), les réseaux sociaux (4/06).

Conditions d'inscriptions, horaires d'ouverture sur [www.trappes.fr](http://www.trappes.fr)

Cyber-Base,  
16bis, rue Gabriel Péri.  
Tél. : 01 30 16 24 92.



Le conseil  
de la Cyber-base



Retrouvez à chaque numéro d'Aujourd'hui à Trappes un conseil de la Cyber-base sur l'informatique, la cyber sécurité, Internet.

### Qu'est-ce que le Phishing, ou hameçonnage ?

Des escrocs récupèrent des informations personnelles en faisant croire à leur victime qu'elle est sur un site de confiance. Elle reçoit un e-mail dont le contenu semble officiel (en-tête, style, visuel...). Le message incite à valider des informations sous peine de blocage ou de suppression de compte.

### A SAVOIR

Le terme Phishing vient des mots anglais « fishing », pêche en français, et « phreaking », désignant le piratage de lignes téléphoniques.

Les sites internet sécurisés sont repérables à deux éléments : un cadenas apparaît dans le navigateur et l'adresse du site commence par HTTPS au lieu de HTTP.

### Comment éviter de tomber dans le piège ?

- Saisissez l'adresse des sites nécessitant de saisir vos données personnelles dans le navigateur. Ne suivez jamais le lien donné dans un mail.
- Utilisez une liste de vos sites favoris.
- Aucun site de confiance ne demande de confirmer un mot de passe par messagerie.
- Supprimez toute demande de confirmation dont vous n'êtes pas à l'origine.
- En cas de doute, consultez le site officiel : [www.internet-signalement.gouv.fr](http://www.internet-signalement.gouv.fr)

### Que faire quand on a été piégé ?

- Changer immédiatement tous ses mots de passe et contacter le site officiel.

# Les 30 ans de la réserve naturelle

La réserve naturelle nationale de Saint-Quentin-en-Yvelines fête ses 30 ans en 2016. Etang artificiel devenu joyau naturel, le site abrite de nombreuses espèces rares et protégées.

Hérons, grèbes, canard colvert, balbuzard pêcheur ou même Boulgios nain... « Ce sont 243 espèces d'oiseaux qui ont été observées à la réserve naturelle de Saint-Quentin-en-Yvelines », explique Cyril Fleury, animateur de la réserve. Chaque année, plus de 4500 personnes profitent des multiples journées portes ouvertes pour parcourir le sentier pédagogique, observer les oiseaux depuis les observatoires ornithologiques et apprécier la vue panoramique sur l'étang. Ce dernier est d'ailleurs un héritage royal : l'étang faisait partie du système hydraulique destiné à alimenter en eau les jardins de Versailles. En 1986, la réserve naturelle nationale de 87 hectares est créée pour

protéger l'une des dernières grandes zones humides continentales d'Île-de-France, en englobant une partie de l'étang. Escale migratoire, site d'hivernage et de reproduction, la réserve a été classée site européen Natura 2000 pour sa grande valeur patrimoniale et la richesse de sa faune et de sa flore, rares et fragiles.

Réserve naturelle nationale de SQY, RD 912, Rond-point Éric Tabarly. Informations : 01 30 16 44 40.



© François Coquard

## DÉCOUVREZ LA RÉSERVE EN IMAGES

La Ville accueille une **exposition gratuite du mardi 10 mai au jeudi 3 juin**. Retrouvez dans le hall de l'Hôtel de Ville une trentaine de photographies animalières de François Coquard, une installation artistique avec maquette et chants d'oiseaux du plasticien Thomas Moulin, et toutes les informations sur la réserve !

## LES JEUNES SENSIBILISENT AU TRI

Vingt-six Trappistes de 16 à 25 ans se sont rendus dans 1 500 logements pour sensibiliser les Trappistes aux bons gestes du tri lors des chantiers "une semaine d'efforts", début mars. Après une formation, ils rencontrent les habitants, ravis de cette démarche, et leur remettent le guide et des sacs de tri.



## SEMAINE DE L'ENVIRONNEMENT

Atelier de fabrication de savon bio à la salle J.-B. Clément le 13 avril, dans le cadre de la semaine de l'environnement. De nombreux ateliers, rencontres, jeux et projections ont rassemblé les Trappistes.

# Ça danse au collège Le Village

« On ne se connaissait pas et au début, on avait honte de danser devant les autres. Et puis, avec un peu de discipline et l'habitude, ça devient moins difficile et on apprend plein de choses sur les muscles, les articulations, les différentes danses... » explique Najwa, 12 ans. Elève en 6<sup>e</sup> au collège le Village, elle suit cette année la première classe à horaires aménagés en danse avec six camarades. Deux fois par semaine, les sept jeunes filles s'entraînent avec les professeurs de l'EMD en danse contemporaine et jazz. Le jeudi matin, elles suivent également un cours sur la danse avec leurs professeurs de SVT et d'EPS, M<sup>me</sup> Allain et M<sup>me</sup> Lebreton. Un enseignement complet qui permet de découvrir l'anatomie, l'histoire de la danse, et même de

monter des projets. Les jeunes danseuses créent une chorégraphie pour participer au concours de la charte de laïcité. Et quand elles présentent ce travail à une classe de CM2 de l'école Langevin, le message passe sans souci. La Ville dépose d'ailleurs une demande d'agrément ministériel pour l'école de musique et de danse, pour officialiser cet enseignement.

Un partenariat entre le collège le Village et l'école de musique et de danse permet à 7 élèves d'intégrer la pratique de la danse dans leur cursus de 6<sup>e</sup>.



## CALENDRIER SPORTIF

**Natation synchronisée** : stage le 4 mai à 19h15, complexe sportif Monquaut (association Imagine For Margo).

**Football** : stade Gilbert Chansac 15h, Dimanche 8 mai : Trappes / Houilles  
Dimanche 29 mai : Trappes / Colombes

**Escalade** : portes ouvertes le 20 mai à 19h, complexe sportif Paul Mahier (association Grimp'Forth).

**Aquagym** : stages le 21 mai et le 25 juin à 19h, complexe sportif J. Monquaut (association Imagine For Margo).

**Zumba** : stages, le 21 mai à 13h30, gymnase Broustal (association Oshun) et le 11 juin à 14h au gymnase Broustal (association Imagine for Margo).

**Yoga** : atelier parents/Enfants le 21 mai à 15h, complexe sportif Guimier et journée course et marche le 5 juin de 9h à 18h au gymnase Broustal (association Souffle et Silence).

**Fête de l'école municipale des sports** : samedi 4 juin 14h / 18h, complexe sportif Paul Mahier.

**Pétanque** : championnat doublette seniors le 11 juin de 13h à 22h et nocturne le 24 juin de 18h à 2h du matin, terrain René Kalk.

**Twirling** : fin de saison, samedi 25 juin de 15h à minuit, gymnase Broustal.

## EN BREF

### FITDAYS, LE TRIATHLON POUR LES ENFANTS

Mercredi 1<sup>er</sup> juin, les Fitdays reviennent sur le parking de la mairie pour faire découvrir le triathlon aux enfants avec de la natation, du vélo et de la course. Le matin est réservé aux scolaires mais de 16h à 18h, le village des enfants est ouvert à tous de 5 à 12 ans gratuitement. Avec le relais des familles, de 18h à 19h30, parents et enfants peuvent participer en duo en natation et en course. Pour participer, préinscrivez-vous sur le net sur [www.fitdays.fr/trappes](http://www.fitdays.fr/trappes).



650 spectateurs encouragent les boxeurs lors du gala de boxe MuayThai le samedi 16 avril au complexe sportif Paul Mahier.





PORTRAIT DE TRAPPISTE

# Nour el Yakinn Louiz, l'impro dans la peau



**D**ans la patinoire, on repère sa voix qui porte, son regard noir du début à la fin d'un match et son sweat rayé blanc et noir. Ce « zèbre », ou arbitre d'improvisation théâtrale, c'est Nour ElYakinn Louiz. Avec autorité et humour, il n'hésite pas à corriger le public du match au collège Courbet le 11 mars, quand les cartons de vote se lèvent trop tôt : « j'ai dit à mon signal ! », tonne-t-il.

**Celui qui incarne à la perfection le rôle du méchant est un vrai gentil, dont le parcours s'est construit avec l'association Déclic Théâtre.**

Jamel Debbouze : « J'étais plutôt discret au début. Mais en 3<sup>e</sup> j'ai commencé à avoir les premières étoiles qui récompensent les improvisateurs. J'ai été propulsé à l'avant de l'équipe, avec déjà des responsabilités ».

Même après avoir changé de collège, Nour ElYakinn continue l'aventure Déclic, avec un séjour à travers la France, en intégrant l'équipe junior, ou en suivant l'équipe des Neauphlards. Après ses études de topographie, il peine à trouver du travail, et c'est Papy qui lui propose un emploi jeune comme médiateur social et culturel au sein de Déclic Théâtre, qui commence à attirer l'attention avec le succès de Jamel Debbouze.

Il est aujourd'hui chargé du secteur impro : il forme les professeurs, gère les ateliers et les spectacles. L'impro ne

s'improvise pas, tout est ficelé : arbitre, musique, cartons de vote, patinoire.

Et c'est un outil formidable : « on fait comprendre aux jeunes qu'ils doivent s'adapter, sur scène et dans la vie. L'impro n'est pas un espace pour guérir ou être le plus drôle, mais pour apprendre à raconter des histoires, sortir de son quotidien, dire oui à l'autre ».

Celui que tout le monde surnomme Nono se souvient du concert de Zebda, de la destruction de la Commune, de la recherche des grenouilles à la Base de Loisirs ou des parties de foot qui n'en finissaient pas... Aujourd'hui, il apprécie que l'impro devienne un vrai « patrimoine » à Trappes-en-Yvelines : « Si tu es passé par un collège de Trappes, tu sais ce qu'est un match d'impro ! » Les projets à venir continuent de mêler la ville et l'association : lutter contre les discriminations, faire connaître Déclic Théâtre en tant que compagnie de théâtre, comme avec "Le Songe d'une nuit d'été", et le championnat du monde d'impro se tiendra à Trappes-en-Yvelines l'année prochaine !

**EN BREF**

**Envie d'impro ? Assistez aux demi-finales et à la finale du Championnat Inter Collège de Matches d'Improvisation Théâtrale de Saint-Quentin-en-Yvelines le mardi 31 mai à 20h30 à la Merise.**

**Entrée 3€, réservation obligatoire sur [www.declictheatre.net](http://www.declictheatre.net).**

# 230 enfants sur scène pour l'Arche de Noé



Pas moins de 230 enfants chanteront sur la scène du théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines pour interpréter l'Arche de Noé de Benjamin Britten. L'opéra dirigé par Pierre-Michel Durand est le résultat d'un an de travail pour les jeunes chanteurs.

« **O**n sait tout par cœur ! », s'exclament les élèves de Geneviève Lacombe, dumiste, en arrivant dans sa classe à l'école Jaurès. Et, sans hésitation, ils enchaînent les différents airs de l'Arche de Noé, opéra qu'ils présenteront au Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines. Pour M<sup>me</sup> Lacombe, ce projet « leur apprend, en plus du chant, à travailler en groupe, à gérer le regard de l'autre et à s'écouter ». À leurs côtés sur scène seront présents d'autres élèves de Trappes-en-Yvelines et de l'agglomération ainsi que les maîtrises de Trappes-en-Yvelines et de Rambouillet. Pour les accompagner, les chœurs de la Pléiade, deux solistes

pour interpréter Noé et sa femme, et un comédien pour narrer l'histoire. Le chef d'orchestre Pierre-Michel Durand dirige l'Orchestre Prométhée et les jeunes chanteurs : « Benjamin Britten est l'un des plus grands compositeurs anglais du 20<sup>e</sup> siècle, régulièrement joué à l'Opéra de Paris. Sensible à la cause des enfants, il a écrit cet opéra pour qu'ils puissent chanter les chœurs des enfants de Noé. Il faut un entraînement spécifique mais c'est écrit pour eux. Six jeunes des Maîtrises interpréteront des solos ». Un choix d'opéra en cohérence avec le projet de l'Association de promotion de la musique classique à Saint-Quentin-en-Yvelines qui organise cet événement, selon son président Hervé Farge : « Le déluge, c'est un mythe universel qui parle à toutes les cultures. C'est un choix qui correspond à notre mission de lien social et de mieux vivre ensemble ». Un thème universel pour un opéra exceptionnel !

**L'Arche de Noé de Benjamin Britten, opéra dirigé par Pierre-Michel Durand, le dimanche 19 juin à 15h30 au théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines.**

**Infos, réservations : 01 30 66 33 59**



Vendredi 18 mars, plus de 1000 élèves assistent aux trois concerts pédagogiques animés par Pierre-Michel Durand. Les enfants ont écouté le concerto pour violon de Tchaïkovski avec Marianne Piketty au violon et l'orchestre Prométhée.

# Rencontre avec Olivier Ducray, réalisateur de « La vie des Gens »

« Le sujet - la solitude des personnes en fin de vie - fait peur », explique Olivier Ducray, réalisateur du documentaire « La Vie des Gens ». Pourtant, c'est sans misérabilisme qu'il suit Françoise, infirmière libérale, lors de ses visites à des personnes très âgées. L'opposition entre la vie bruyante de Lyon et les appartements figés dans le temps, l'envie de contact et de partage qu'on ressent nous touche. Le documentaire sert d'outil entre Olivier Ducray, l'association Pallium qui fait connaître les soins palliatifs à domicile et les spectateurs pour engager le débat au Grenier à Sel, le 30 mars. L'occasion de se rappeler qu'on peut tous agir contre la solitude ; il suffit d'une visite, d'un coup de fil ou de tendre l'oreille...



## Le MuMo, musée mobile, devant La Merise

Du 23 au 30 juin, le Musée Mobile stationnera devant La Merise : ce poids lourd contient des œuvres d'art contemporain ! Onze classes de la ville et les ateliers d'arts plastiques le visiteront pour un projet

pédagogique. Le samedi 25 juin, les Trappistes peuvent profiter d'un des créneaux de visite (45 minutes, gratuit). Le MuMo se déploie tous les matins à 8 h 45 ! Réservation conseillée : 01 30 69 18 69.

### EN BREF

Le Festival « les artistes à l'école » s'ouvrira avec une représentation des lycéens le 18 mai à La Merise. Lycéens, collégiens et écoliers se produiront jusqu'au 2 juin. Le spectacle de cirque Parasites, de l'association Galapiat Cirque, vous enchantera le 28 mai à 20h30 (à partir de 5 €) à La Merise. Programme : [www.lamerise.com](http://www.lamerise.com)

### LA MERISE

Afroswing, spectacle de hip-hop, samedi 4 juin à 20h30.

Biennale de Danse sur le thème « autour de la musique », élèves et professeurs de l'EMD, samedi 11 juin à 20h30, gratuit.

### ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE

Bœuf, mercredi 18 mai de 19h à 22h.

Spectacle « L'Île des esclaves » de Marivaux, mise en scène d'Afida Tahri, vendredi 20 mai à 20h30.

Concert rock, vendredi 23 juin à 20h30.

Concert jazz, samedi 4 juin à 20h30.

### EXPOSITIONS EN L'HÔTEL DE VILLE

« Les Ombres », exposition des travaux des élèves des activités périscolaires et des élèves adultes et enfants de l'école d'arts plastiques Henri Matisse, du lundi 6 juin au vendredi 17 juin, en mezzanine.

Présentation des travaux des élèves de « l'Atelier ville » du 13 au 24 juin, dans le hall de l'Hôtel de ville.

## Groupe de la majorité municipale

## Liste UDT

La Ville de Trappes-en-Yvelines est riche : riche d'un tissu associatif dense et diversifié qui offre aux habitants de nombreuses occasions de contribuer à la vie sociale, de pratiquer une activité culturelle, artistique ou sportive. Cette diversité permet également aux habitants qui souhaitent s'engager dans le bénévolat de valoriser leurs expériences et leurs talents. A ce jour, 260 associations ont fait connaître leurs activités aux services de la Ville, participent au forum des associations ou à la Fête de la Ville et contribuent au rayonnement de la ville, et ce parfois jusqu'au plan national !

Pour que les habitants profitent pleinement de ces richesses, nous poursuivons le développement de notre soutien à la vitalité des associations, qui restent libres de leur objet et autonomes dans leur fonctionnement.

Une maison des associations, dont l'ouverture est prévue pour septembre 2017, aura pour objectif d'être une structure « ressources » pour les associations. Cela viendra en complément de la mise à disposition des salles et des nombreux équipements municipaux pour la réalisation des activités associatives.

Par ailleurs, nous soutenons depuis 3 ans le projet de codéveloppement. Ce soutien sera amplifié cette année, les initiatives de solidarité internationale étant nombreuses, nous avons créé l'ouverture d'une ligne de crédits spécifiques de 10 000 euros.

Plus globalement, nous soutenons financièrement les associations, soit pour leur fonctionnement global, soit pour la réalisation d'actions particulières. Malgré le contexte budgétaire contraint, nous avons maintenu à un niveau élevé le financement des associations : les subventions aux associations passent de 1,61 % (835 000 euros) du budget de fonctionnement en 2015 à 1,65 % (832 000 euros) en 2016. Cela montre que la Ville consacre des efforts pour que les associations ne subissent pas les baisses de dotations qui contraignent les collectivités territoriales. C'est un choix politique fort de miser sur les associations pour favoriser la vie sociale sur la Ville !

JEANINE MARY, CHEIKH AGNE, CHRISTINE VILAIN, JEAN-YVES GENDRON, ANNE-ANDRÉE BEAUGENDRE, THOMAS URDY, HAWA THIAM, PHILIPPE GUEROULT, ODILE INIZAN, ALI RABEH, SANDRINE GRANDGAMBE, CRISTINA MORAIS, JEAN-CLAUDE RICHARD, NASSIRA MOHAMAD, NACIRA DELLAL, LARBI TOUAHIR, NICOLE BARRÉ, MARIE-MADELEINE HAMEL, ALAIN ARCHAMBAULT, CÉCILE MACKEL, SAMUEL ABO, LUC DAUVERGNE, HAYATTE MAZOUZA, BARDED BOURAHOUANE, GHISLAINE GUESNON

## Groupe d'opposition

## Trappes citoyens

Hausse massive des impôts locaux à Trappes ! Malgré l'opposition de notre groupe « Trappes Citoyens » lors du conseil municipal du 12 avril, la majorité a décidé de voter une hausse de 10% de la taxe foncière de la Ville, qui atteindra désormais le taux vertigineux de 24,14 %. A titre de comparaison, ce taux est de 20,42 % à Elancourt ou encore de 17,92 % à La Verrière... Le niveau d'imposition locale à Trappes est donc de 20 à 30 % plus lourd que dans les autres villes de l'agglomération.

Concrètement, cela signifie que tous les propriétaires et copropriétaires de Trappes verront leur feuille d'imposition significativement s'alourdir en 2016.

Cette décision injuste n'a pas de raison d'être car, contrairement à d'autres collectivités territoriales, la baisse des dotations de l'Etat n'a pas d'impact sur les finances de la Ville : nos recettes sont stables car compensées par la hausse des dotations de solidarité. La Ville recevra d'ailleurs cette année 500 000 euros supplémentaires du Département des Yvelines par rapport à 2015 (au titre du fonds FDPTP).

A l'heure où l'urbanisation de la Ville comporte davantage de logements en accession à la propriété, cette décision apparaît comme un non-sens absolu.

Pour répondre à nos questions lors du dernier conseil municipal, le Maire a justifié cette hausse d'impôts par le transfert de la recette de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines. Cela n'a pas de sens puisque la dépense associée à cette recette est également transférée, ce qui rend l'opération neutre pour les finances de la Ville. Cette explication est donc fallacieuse : la hausse massive des impôts qui a été décidée ne se justifie pas.

À l'heure où il faut promouvoir la mixité sociale, le matraquage fiscal des propriétaires et des copropriétaires est une grave erreur. Déjà asphyxiés par les tarifs prohibitifs de la cantine et des activités périscolaires, de nombreux Trappistes vont finir par avoir l'impression qu'ils ne sont que les « vaches à lait » de la municipalité. Il n'y a pourtant que 27% de propriétaires à Trappes, contre 60% en moyenne dans les villes voisines !

C'est à se demander s'il y a une volonté délibérée de chasser les propriétaires, les copropriétaires et les familles. Parce que nous pensons au contraire que la propriété de son logement principal est un élément d'ascension sociale, en particulier à Trappes, nous regrettons cette grave erreur de la municipalité en place.

OTHMAN NASROU, JOSETTE GOMILA, STÉPHANE DUMOUCHEY, BRIGITTE RAWLINSON.

## Groupe d'opposition

## Trappes à Gauche

Pensons ensemble par des actes citoyens et concrétisons, avec et pour les Trappistes des réponses à leurs attentes et besoins. Tout est-il réalisable ? Bien évidemment non, mais il existe beaucoup plus de possibles, que les tenants du : « on ne peut rien faire contre la puissance financière », nous le masquent...

Les décisions prises au plus haut niveau impactent la vie des Trappistes au jour le jour. Ainsi Trappes à Gauche a présenté en novembre 2014 un vœu pour situer Trappes hors TAFTA. Parmi vous, certains ignorent ce que signifie ce projet de traité de libre-échange transatlantique, entre les Etats-Unis et l'Europe, et surtout, quel rapport avec notre vie de tous les jours.

Ce traité, si il était ratifié, vise à ce que l'emprise du privé soit encore plus importante, que les amortisseurs sociaux disparaissent, que tout soit encore plus régi par la loi du marché... Nous représenterons un vœu lors du prochain Conseil Municipal en espérant qu'avec la clarification qui se fait progressivement, ceux qui ont rejeté ce vœu à l'époque, aient pris davantage la mesure du danger de ce traité.

Nombre de Trappistes ont besoin de plus d'entraide, de davantage de solidarités, d'échanges, de partages, en conscience, ils ne souhaitent pas être assistés, mais respectés dans leurs désirs de mieux vivre tous ensemble. En développant ces valeurs éducatives, culturelles et philosophiques, ils entendent concrétiser une civilisation de progrès.

Comment la régression sociale serait une valeur moderne. Le système dans lequel nous vivons, dont certains disent « qu'il est le moins pire », tout un programme..., serait indépassable ?...

Ouvrons les réalisables. Quand le progrès s'exprime par plus de besoins soutenables, répondons ensemble au vital, qui s'oppose forcément aux appétits insatiables des actionnaires du CAC 40. Si ces derniers développaient autant qu'ils le peuvent l'économie, cela se saurait, c'est la finance qu'ils font exploser, et nous avec, ne les laissons pas agir à leur guise.

Pour nous, cela signifie, que nous demandons davantage d'aides légitimes de toutes les institutions, pour développer les projets associatifs, solidaires et citoyens que nous portons avec ferveur.

Toutes les formes de rassemblements constructifs et coopératifs, pour faire entendre notre nombre (99%), sont les bienvenues.

LUC MISEREY, VÉRONIQUE BRUNATI, MOURAD CHARNI.

*Les textes ci-dessus sont les tribunes libres ouvertes aux groupes qui composent le conseil municipal conformément au Code général des collectivités territoriales et au règlement intérieur du conseil municipal de la ville de Trappes-en-Yvelines. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.*

# En attendant l'été

## MAI 2016

**Lundi 9 :** « Merci Patron », Ciné-club au Grenier à Sel, à 14h.

**Vendredi 13 :** présentation des séjours seniors 2016, salle du Conseil municipal à 14h30.

Pour le séjour à Bagnoles de l'Orne du 13 au 15 septembre 2016, pré-inscription sur rendez-vous du 13 au 20 mai 2016. Pour le séjour en Corrèze du 8 au 15 octobre 2016, pré-inscription sur rendez-vous du 23 au 27 mai 2016.

Sous réserve de dossier complet : impôts 2014 reçu en 2015 + quotient familial + carte d'identité.

**Samedi 21 :** goûter musical de printemps « Musique de chambre dans l'univers du classique » à 16h à l'auditorium de l'école de musique et de danse. Gratuit.

Eurodictée à la salle Jean-Baptiste Clément à 16h. Gratuit. Inscription obligatoire sur [trappes.fr](http://trappes.fr)

**Jeudi 24 :** visite guidée du Musée de la Batellerie et croisière fluviale à Conflans-Sainte-Honorine.

**Mercredi 25 :** repas des seniors à 12h.

## JUIN 2016

**Mercredi 1<sup>er</sup> :** balade pédestre découverte, réservation avant le 25 mai 2016. Gratuit.

**Mercredi 15 :** repas des seniors à 12h.

**Lundi 20 :** « Médecin de campagne », Ciné-Club au Grenier à Sel, à 14h.

**Mardi 21 :** journée détente et riche en découverte à l'Abbaye de Nottonville. Venez visiter cette Abbaye des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles et découvrir l'évolution de l'élevage de chèvre depuis sa création en 1989.

## JUILLET 2016

**Jeudi 7 :** visite guidée de la brasserie artisanale de Marcoussis et dégustations.



Le 16 mars, 90 personnes se retrouvent lors du repas mensuel à la Maison des Familles.

Inscription obligatoire au service animation seniors pour toutes les activités sauf le ciné-club, ouvert à tous.

Permanences au CCAS - Hôtel de ville :

Lundi de 16h30 à 19h, mardi de 14h à 17h et jeudi de 9h à 12h. Tél. : 01 30 69 19 18.



## ENQUÊTE SUR LES HORAIRES D'OUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE

Dans le cadre de l'amélioration des services publics de l'Hôtel de ville de Trappes-en-Yvelines, une enquête sur les horaires d'ouverture au public est réalisée jusqu'au 31 mai inclus. Aujourd'hui, les horaires d'ouverture sont :  
Lundi 14h-19h30      Mardi au vendredi : 8h45/12h et 14h/17h  
Service logement fermé le vendredi - Service urbanisme fermé tous les matins

Ces horaires d'ouverture vous permettent-ils d'effectuer toutes vos démarches ?

Oui       Non

Etes-vous satisfait des horaires d'ouverture de la mairie ?

Très satisfait       Satisfait  
 Peu satisfait       Pas du tout satisfait

Pour effectuer vos démarches en mairie, est-ce important pour vous que tous les services soient ouverts en même temps ?

Oui       Non  
 Indifférent

Auriez-vous besoin de vous rendre à la mairie aux horaires suivants

un deuxième soir en semaine (en plus du lundi) jusqu'à 19h30.  
 un midi en semaine, entre 12h et 14h.  
 autre : .....

Si vous souhaitez « un deuxième soir en semaine (en plus du lundi) jusqu'à 19h30 ».

Choisissez un jour de la semaine  
 Mardi       Mercredi  
 Jeudi       Vendredi

Si vous souhaitez « un midi en semaine, entre 12h et 14h »

Choisissez un jour de la semaine

Lundi       Mardi  
 Mercredi       Jeudi  
 Vendredi

Souhaitez-vous modifier certains horaires ?

Oui       Non

Lesquels : .....

.....  
.....  
.....

## Donnez votre avis

Questionnaire à retourner, avant le 31 mai, à : Hôtel de Ville  
Direction de la communication  
1, place de la République - CS 90544 - 78197 Trappes cedex  
ou sur [trappes.fr](http://trappes.fr)

SEANCE DU 12 AVRIL 2016 (extraits)

# Ce qu'il faut retenir

Les membres du **comité de suivi du Contrat de Ville** ont été tirés au sort.

Les **comptes de gestion** de la Ville et de Chrysalead pour l'exercice 2015 ont été approuvés et leurs comptes administratifs adoptés.

La Ville approuve la **modification statutaire relative aux compétences de Saint-Quentin-en-Yvelines**, étape importante dans la construction de la nouvelle agglomération.

Le Conseil municipal autorise **cinq demandes de subvention auprès de l'Etat au titre de l'aide à construction** pour la rénovation thermique de la crèche Gavroche, le ravalement du groupe scolaire Jean-Baptiste Clément, l'adaptation de bâtiments communaux dans le cadre de l'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP), la création d'une maison des associations et la création d'un groupe scolaire élémentaire Curie-Sémard en centre-ville.

Le conseil municipal **réitère un avis défavorable concernant le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)** : les terrains jusqu'ici réservés au prolongement de l'A12 deviennent constructibles, ce que dénonce le Conseil municipal.

## À NOTER

### Rendez-vous des élus

M. le Maire, MM. et M<sup>mes</sup> les adjoints au Maire reçoivent sur rendez-vous.  
**Pour tout courrier** : Hôtel de ville  
 1, place de la République / CS 90544  
 78197 Trappes cedex

**Permanence de M. Benoît Hamon**  
 Député des Yvelines, sur rendez-vous.  
 Accueil tous les jours  
 2, rue Carnot, de 9h30 à 18h30  
 Tél. : 06 07 44 74 30 et 01 40 63 94 19

Le conseil municipal a **attribué les subventions aux associations et organisations syndicales** pour l'année 2016 pour un montant de 832 000 €.

Une **subvention exceptionnelle** de 5 780 euros est attribuée à l'**APMSQ** pour l'organisation d'un séjour pour la maîtrise de Trappes-en-Yvelines.

**Les taux de fiscalité pour l'exercice 2016** ont été votés. La taxe sur le foncier non bâti ne change pas et reste à 116,16 % La taxe d'habitation reste à 12,86 %. Cependant, la taxe sur le foncier bâti est modifiée. La compétence de la collecte des ordures ménagères est passée à la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et la Taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères baisse de 2,67 %. La TEOM n'est donc plus levée par la commune et entraîne un manque à gagner de l'ordre d'un million d'euros. Pour contrebalancer cette perte, la Ville décide d'augmenter sa taxe sur le foncier bâti. Elle passe de 22 % à 24,14 %. Cette mesure n'aura aucun impact pour les locataires, ni pour les propriétaires occupants.



## PROCHAINES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

**Mardi 24 mai - 19h**

**Mercredi 29 juin - 19h.**

Nous vous rappelons que les séances sont publiques.

Pour l'ensemble des délibérations du Conseil municipal : [www.trappes.fr](http://www.trappes.fr) rubrique « Vie municipale »



*L'association Soleil du Monde a présenté ses actions de désenclavement de la zone d'Indjolo en République Démocratique du Congo. Grâce à l'argent récolté lors de diverses manifestations et au soutien de la Ville, une route de 14 km a pu être construite.*

FÉVRIER 2016

Naissances

Bourahouane Yanis, Boutin Rosanna, Chibouni Adam, Chikh Naïm, Cissoco Demba, Damas Inès, Dehmej Redouane, Delalande Euryan, Deschamps Essigan Julie, Dhahbi Koussay, Diop Coumba, Drumic Milan, El Badaoui Assiaa, Gnagbo Danso, Gnassangoye Iris Hamza Tesnime, Jedidi Duflo Kaïs, Johnson-Ansah Honoris, Kolta Suleyman, Le Grand Tristan, Magassa Aramata, Medjdoub Sarah, Merpault El Shoura Aria, Mestari Adil, Miao Mia, Moussa Aya, Ouch Julien, Oztemir Asena, Quanbo Inaya, Rivière Eythan, Sersour Samir, Sieng Sokhanya, Silvestre Da Silva Stan, Sinouvassane Jagaseelan, Slimani Asma, Sy Mountaga, Toumi Rayan, Traore Issa, Traoré Siyakha, Trojette Youssef, Vildeuil Tallya, Zelloufi Hiba

Mariages

Niasse Kalidou et Couto Elodie

Décès

Marceau Patrick, Fosse Gaston, Delafraye Janine veuve Dair, Le Gall Jean-Pierre, Diallo Wassa, Martin Michèle veuve Le Gall, Fontaine Georges, Nabal Marie-Lucette divorcée Calodat, Edde Denise veuve Emerit

MARS 2016

Naissances

Abdellaoui Chou'ayb, Ait Meziani Noham, Ameziane Aymen, Atsaoui Nassim, Atsaoui Wassim, Aydin Nergis, Azahaf Nassim, Bejaoui Emma, Belhadjie Aylan, Bendahmane Adam, Chelmy-Efil Macpabro Shanna, Conteh Daly, Dahmani Roshdy, De Abreu Lima De Moura Éva, De Azevedo Léandro, Diaou Idriss, Dos Santos Silva Mylla, El Amrous Lokmane, El Moukhtari Aliyah, El Ouarti Aya, Esserhiri Nourane, Girard Tom, Goçer Hasan, Haas Roméo, Hajjou Zaïna, Hamdoun Fatima-Zahra, Jean-Baptiste Jayan, Jeanne Gabriel, Jemli Eissil, Laaris Adam, Latrach Firdaws, Lopes Ferreira Leticia, Magassa Sadio, Marie-Joseph Hanae, Matufuana-Makiese Yanis, Mellouki Mohamed, Mengin Elyana, Mizab Hafsa, Motokele Bonkale Ava, Nadaradjane Théo, N'Djim Mamoud, Ouali Adam, Pelage Gabriël, Périnet Guerrier Wilhelm, Pocquerusse Mathéo, Rossat Garcia Léandro, Rossat Garcia Licinia, Tamerni Nour-El-Houda, Tounée Wassim, Trojette Rayane, Yahiatene Manel

Décès

Bertonazzi Claude, Biasutto Philippe, Goffi Marie Veuve Roujat, Martins Pereira De Lima Jean, Mohamad Moustapha

À NOTER

LA MAIRIE PRATIQUE

Hôtel de Ville - 1, place de la République  
CS 90 544 78197 TRAPPES CEDEX  
Tél. : 01 30 69 17 00 - Fax : 01 30 69 02 33 - www.trappes.fr  
Lundi 14h à 19h30 / Mardi, mercredi, jeudi et vendredi 8h45/12h et 14h/17h.  
Le service logement est fermé le vendredi.  
Le service urbanisme est fermé tous les matins.

HORAIRES DE MARCHÉ

Marché des Merisiers  
mercredi 13h30/18h30,  
vendredi 7h30/13h  
et samedi 7h30/14h.  
Marché du centre-ville  
dimanche 7h30/13h.

PERMANENCES EN MAIRIE

UNC UNCAFN (anciens combattants) : 3<sup>e</sup> dimanche du mois, de 10h à 12h.  
FNACA : le deuxième dimanche de chaque mois en la salle des permanences de l'hôtel de ville, de 10h à 12h.  
Pro BTP (Caisse de retraite et de prévoyance du bâtiment) :  
mercredi, sans rendez-vous de 9h à 12h et  
sur rendez-vous de 14h à 17h, (Tél. : 06 73 30 36 45).

À NOTER

Au cinéma  
le Grenier à Sel

Infos, programme :  
www.cinemagrenierasel.com

DÉCHETTERIE MOBILE

Les samedis 7 et 21 mai et 4 et 18 juin, de 9h à 17h, la déchetterie mobile sera sur le parking de l'ancienne poste, rue Danielle Casanova. Son accès est gratuit, les usagers devant se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

ATELIERS NOUVELLES TECHNOLOGIES.

La Cyberbase vous propose des ateliers sur les nouvelles technologies les samedis de 10h à 12h. En mai : les appareils photos numériques (le 14), les smartphones (le 21), les tablettes tactiles (le 28) en juin : les réseaux sociaux (le 4). Tél. : 01 30 16 24 90.

COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Attention, depuis le 28 mars et jusqu'au 5 décembre 2016, la collecte des déchets végétaux se fait tous les lundis en porte-à-porte. Déposez les la veille au soir de la collecte entre 19 h et 5 h du matin le jour de la collecte.



DÉPANNAGE À DOMICILE :  
CONSEILS PRATIQUES

Pour éviter les problèmes après l'intervention d'un dépanneur, la Direction départementale de la protection des populations vous met en garde : méfiez-vous des tracts publicitaires, notamment ceux qui se prévalent de la caution d'un service public. Avant les travaux, exigez un document présentant les modalités de décompte du temps passé, le prix du devis, les tarifs TTC du taux horaire de main d'œuvre, des prestations forfaitaires, des déplacements, du prix des pièces et de toute condition de rémunération. Pour toute prestation d'un montant supérieur à 150 € TTC, demandez un état des lieux/de l'appareil et un devis. En cas de litige, vous pouvez saisir la Direction Départementale de la protection des populations des Yvelines au 30 rue Jean Mermoz, 78035 Versailles, 01 30 84 10 00, ddpp@yvelines.gouv.fr.

**DIMANCHE 8 MAI | 10H15**

### Commémoration

71<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice 1945  
Gare (voir p 4)

**DU MARDI 10 MAI AU JEUDI 3 JUIN**

### 30 ans de la réserve naturelle de Saint-Quentin-en-Yvelines

Exposition  
Hall de l'hôtel de ville (voir 15)



**MERCREDI 18 MAI | 19H / 22H**

### Le Bœuf de l'EMD

Concert  
Ecole de musique et de danse

**MERCREDI 18 MAI AU JEUDI 2 JUIN**

### « Les artistes à l'école »

Festival  
La Merise (voir 19)

**VENDREDI 20 MAI | 20H30**

### « L'Île des esclaves »

de Marivaux. Spectacle  
Ecole de musique et de danse

**SAMEDI 21 MAI | 16H / 18H30**

Eurodictée / Championnat d'orthographe à l'occasion de l'euro 2016

Salle J-B Clément  
(voir p 6)



**DIMANCHE 22 MAI | 9H / 17H**

### Vide grenier

Place de la médiathèque (voir p 5)

**LUNDI 23 MAI AU SAMEDI 4 JUIN**

### Quinzaine nutrition santé

Programme sur [www.trappes.fr](http://www.trappes.fr)  
Organisé par la maison des parents

**MARDI 24 MAI | 19H**

Conseil municipal / Hôtel de ville

**VENDREDI 27 MAI | 8H30 / 17h**

Don du sang / Hôtel de ville

**SAMEDI 28 MAI | 20H30**

### « Parasites »

Cirque musical par l'association Galapiat cirque / La Merise



**MERCREDI 1<sup>er</sup> JUIN | 9H / 19H**

### Fitdays

Activités sportives pour les enfants  
Parking de la mairie (voir p 16)



**VENDREDI 3 JUIN | 20H30**

### Concert rock

Ecole de musique et de danse

## LE MONDE SOUS LES FLAQUES

### Théâtre

Connaissez-vous le secret du Monde sous les flaques ? Non ? Alors venez rencontrer un voyageur de flaques qui vous parlera de ces mondes inversés et alternatifs qu'il a découverts un jour en sautant dans une flaque d'eau. Avec cette histoire fantastique, la compagnie L'Artifice encourage le spectateur à cultiver son « jardin extraordinaire » en lui remettant un carnet de voyage individuel à compléter et prolonge l'expérience avec un temps d'échange.



Le monde sous les flaques, Théâtre, par la Compagnie L'Artifice 4 mai à 16h, à partir de 5€.

RETROUVEZ TOUS LES ÉVÉNEMENTS ET PLUS

sur la page agenda du site [trappes.fr](http://trappes.fr) via le flash code



**SAMEDI 4 JUIN | 20H30**

### Concert jazz

Ecole de musique et de danse

**SAMEDI 11 AU MERCREDI 29 JUIN**

Exposition des travaux des enfants des ateliers et des activités périscolaires d'arts plastiques de la ville  
Hôtel de ville

**SAMEDI 11 JUIN | 20H30**

### « Biennale de danse »

Spectacle « autour de la musique »  
La Merise

**SAMEDI 18 JUIN | 9H**

### Tremplin vers le collège

Cérémonie des CM2  
Salle Jean-Baptiste Clément

**SAMEDI 18 JUIN | 14H**

Ville en fête / Stade Gravaud (voir 4)

**MERCREDI 29 JUIN | 19H**

Conseil municipal / Hôtel de ville

Retrouvez les dates des réunions de comités de quartier sur [www.trappes.fr](http://www.trappes.fr), rubrique Vie des quartiers.

CALENDRIER SPORTIF : voir p 16

Coup de cœur du mois